

PEPE

AUTO-MOTO ECOLE

Catégorie B avec conduite accompagnée – à partir de 17 ans

Formulaire « demande en obtention d'un permis de conduire »

(Dûment rempli et signature de chaque accompagnateur)

Pièce d'identité valable

(Photocopie lisible d'un document d'identité ; non membre EU : photocopie titre de séjour)



Casier judiciaire luxembourgeois

(Bulletin n°4 ; datant de moins de 3 mois ; signature de la procuration au verso du formulaire de chaque accompagnateur)



Permis de conduire

(Photocopie du permis de conduire luxembourgeois ou photocopie du permis étranger accompagné d'une photocopie de l'enregistrement fait auprès de la SNCA ; l'accompagnateur doit être titulaire d'un permis de conduire depuis au moins 6 ans ; ne pas avoir été condamné pour des infractions au code de la route, ni même avoir perdu le droit de conduire durant 3 dernières années)



Attestation d'assurance pour la conduite accompagnée

(Photocopie de l'attestation d'assurance avec le nom complet de chaque accompagnateur ainsi que celui du candidat)

Avant de pouvoir commencer la conduite accompagnée avec le(s) accompagnateur(s), le candidat devra effectuer au moins 12 heures de conduite. Les accompagnateur(s) devront assister à deux heures de conduites en présence de l'instructeur.

La conduite accompagnée permettra au candidat d'acquérir plus d'expérience et une meilleure assurance au volant avant de se présenter à l'examen pratique.

Règles à respecter lors de la conduite accompagnée :

- L'accompagnateur doit s'asseoir à l'avant
- La conduite accompagnée est interdite entre 23h00 et 06h00
- La conduite accompagnée est interdite en dehors du territoire du Grand-Duché
- Le candidat doit être en mesure de présenter son certificat d'apprentissage et sa carte d'identité
- Toute infraction au code de la route entraînera l'annulation de la conduite accompagnée